

Ossature du jury de base :

Directeur de la Compétition	Philippe MONTAGNA
Directeur de la Réunion	Marc LOUVET
Juge Arbitre Général	
Juges Arbitres Courses	
Juges Arbitres des Concours	
Secrétariat	
Chambre d'appel	
Starters	
Chrono électrique	
Chronomètres manuels	
Jury Marche	
Animation	

Règlement de la compétition

- Les engagements des athlètes et des jurys pour cette compétition sont à faire sur le site du CDA76 dans la rubrique « engagement » ***jusqu'au jeudi 18 avril 2019 avant minuit dernier délai.***
- Les athlètes devront confirmer leur participation à la chambre d'appel au minimum 60' avant le début de l'épreuve.
- **Concours** : Nombre d'essais sera déterminé par le juge arbitre en fonction du nombre d'engagés. (Sauf hauteur et perche)
- **Montées de Barres** :
Les montées de barre hauteur et perche seront déterminées par le juge arbitre.
- **Quota de jury** :
1 à 4 athlètes = 1 Jury -- 5 à 10 athlètes = 2 Jurys -- 11 à 15 athlètes = 3 Jurys -- 16 à 20 = 4 Jurys -- + de 20 = 5 Jurys
- **Attention** : Sur décision du juge arbitre les horaires pourront être aménagés en fonction du nombre d'athlètes engagés.
- **Rappel** : Les courses sont prioritaires sur les concours.
- Des récompenses seront offertes par le CDA76 aux premiers de chaque épreuve.

Championnats Départementaux 76 de relais 8 x 2 x 2 x 8

Les engagements des équipes de relais 8 x 2 x 2 x 8 sont à faire sur le site du CDA76 dans la rubrique « engagement » pour le **jeudi 18 avril avant minuit dernier délai.**

Les engagements des équipes de relais hors département 76 devront se faire aussi sur le site du CDA76 avec copie par mail à desjardins.florian@yahoo.fr

Il appartient aux clubs pour chaque équipe engagée de fournir au moins 1 officiel